

HISTOIRE SECRETE DES DEPUTES MRP

Les socialistes, pour avoir choisi un candidat très contesté et s'y être tenus, les radicaux, faute de maîtriser leur propre jeu, provoquent l'élection d'un homme de droite à l'Elysée. Le MRP avait proposé Bidault, ancien président du Conseil national de la Résistance.

Dans l'élection présidentielle de décembre 1953 : René Coty, Indépendant, succède à Vincent Auriol, socialiste, au terme d'une session du Congrès du Parlement de 7 jours et après 13 scrutins.

Le Congrès du Parlement, qui va s'ouvrir au château de Versailles le 17 décembre 1953 pour élire le président de la République, rassemble 946 parlementaires (627 députés et 319 sénateurs), ainsi répartis : 116 communistes et progressistes, 161 socialistes, 114 MRP, 27 Indépendants d'outre-mer, 171 radicaux et UDSR (regroupés dans le Rassemblement des Gauches Républicaines), 181 Indépendants et Paysans, 126 URAS (Union des Républicains d'Action Sociale, ex-RPF), 40 ARS (Action Républicaine et Sociale, ex-RPF), 10 non inscrits (*"L'Année politique 1953" indique 115 MRP, mais nous en comptons 114 dans nos archives ; nous retenons le chiffre de 10 plutôt que 9 pour les non-inscrits.*)

Qui est candidat ?

Jusqu'au 15 décembre, une seule candidature est déclarée ; celle de Marcel-Edmond Naegelen, député socialiste des Basses-Alpes, choisi par la SFIO dès le 9 décembre (voir notre numéro précédent, page 29). Les communistes auront un candidat, c'est sûr et ce sera probablement leur doyen, Marcel Cachin 84 ans, député de la Seine, qui fut l'un des fondateurs du PCF et directeur de "l'Humanité". On prévoit qu'au deuxième tour ils voteront pour Naegelen ; avec deux objectifs : montrer qu'ils sont disponibles pour un Front Populaire et signifier aux militants de gauche attirés par un tel rassemblement qu'il passera par un refus de la CED, comme le demande Naegelen. Et cela malgré leur répugnance pour l'ex-Gouverneur général de l'Algérie ; les communistes ne font guère de sentiment en politique. Comment en douter, en l'occurrence ? Trois ans plus tôt, quand l'Assemblée Nationale discute le projet de loi autorisant le renouvellement de la mission provisoire de Naegelen (séance du 20 octobre 1950), les orateurs communistes ne font pas dans la nuance :

- M. Djemad (député de Constantine) : "M. Naegelen s'est fait le complice des pires colonialistes d'Algérie ..."
- M. Cermolacce (député des Bouches-du-Rhône) : "Ce serait un bonheur national si M. Naegelen foutait le camp le plus rapidement possible de l'Afrique du Nord ..."
- M. Mezerna (député d'Alger) : "Depuis plus de deux ans, on retrouve son nom, en Algérie, dans toutes les bouches des mères qui pleurent leurs enfants tués à Deschmya et à Champlain, des vieillards et des enfants jetés dans la rue après la destruction de leur maison à Haussonvilliers et à Sidi-Ali-Bounab, et des parents de milliers de condamnés, d'emprisonnés politiques de 1948 et 1950

"Dans les douars les plus reculés où règnent la terreur et la misère, les vieillards, les femmes et les enfants fredonnent des plaintes sur leur sort misérable, et dans leurs chants revient souvent la phrase : "Naegelen bina, Naegelen bina, Naegelen est la cause de tout cela..."

"Le regroupement politique des forces réactionnaires, qui n'a pu se faire que grâce à la subordination de Naegelen aux intérêts colonialistes, et qui se couvre de la formule de la présence française, contribue chaque jour au discrédit de la France et de la démocratie.

"Nous ne sommes pas étonnés de l'ardeur avec laquelle des fascistes de dernière heure, des racistes et des valets de l'administration, défendent M. Naegelen..."

Au MRP, on pense que le Mouvement doit veiller à peser de tout son poids dans le choix du nouveau président de la République, afin que ce choix se fasse dans la ligne de la nouvelle République sortie de la Résistance et il est décidé que le Bureau national et les bureaux des groupes MRP de l'Assemblée et du Conseil de la République tiendront une réunion commune dès le 15 décembre.

Chez les radicaux qui, avec l'appoint de l'UDSR, disposent de 18% des suffrages au sein du Congrès, grâce à une forte représentation au sein du Conseil de la République, on spéculait sur un succès que leur vaudraient leur position et leur vieille expérience d'arbitres en cas de blocage du processus parlementaire. Mais une telle spéculation suppose que se déroule une première série de scrutins sans résultat mais faisant bien apparaître la répartition des forces en présence et permettant ainsi de choisir le bon moment pour proposer et faire accepter son arbitrage par les groupes voisins. Elle suppose aussi qu'on a la maîtrise de cette première série en éparpillant à bonnes doses les suffrages sur des candidats provisoires et jouant le jeu. Et, à l'épreuve des événements, les radicaux vont avoir cette maîtrise au départ mais ils la perdront faute d'avoir su arrêter le jeu à temps. La victime en sera Henri Queuille, qui était l'arbitre, tenu discrètement en coulisse par ses amis.

Vincent Auriol, le président sortant, avait, lui aussi, l'idée qu'on pourrait peut-être venir le chercher pour sortir de l'impasse où risquait de s'engager le Congrès. Mais cette idée ; il est bien seul à l'avoir ... Du moins avant l'ouverture du Congrès.

Telle est la situation quand les deux groupes MRP entreprennent de tenir ensemble une série de réunions jusqu'au terme de la session du Congrès.

Mardi 15 décembre à 17h30 (97^e réunion de l'année 1953)

La première de cette série de réunions a lieu au Palais-Bourbon, sous la présidence d'Edouard Moisan.

Robert Lecourt.- Nos amis membres du Bureau national et des bureaux des groupes MRP viennent de délibérer. Il y a un mois, ils avaient déjà eu un échange de vues sur le sujet et avaient envisagé une candidature qui puisse dès le premier tour de scrutin rallier plus que les voix MRP. Mais les noms qui avaient été lancés n'avaient pas été retenus comme sérieux par la presse. Ils ont alors demandé à Bidault de réfléchir à sa propre candidature dès le premier tour. Actuellement, la droite

a deux candidats : Jacques Fourcade (Républicain Indépendant, député des Hautes-Pyrénées, né le 27 avril 1902) et Joseph Laniel (R.I., député du Calvados, né le 12 octobre 1889, président du Conseil en exercice ; les radicaux eux aussi en out deux : Yvon Delbos (député de la Dordogne, né le 7 mai 1885) et André Cornu (sénateur RGR des Côtes-du-Nord) ; les socialistes ont Naegelen. L'URAS (présidée par Chaban-Delmas) n'aura sans doute pas de candidat (*en fait, l'URAS présentera le sénateur Jean-Paul Kalb, membre du groupe sénatorial gaulliste qui a gardé l'appellation RPF*).

Je pense que nous devons nous en remettre à Bidault lui-même pour le moment de sa déclaration de candidature et pour la tactique. Je crois à la nécessité, pour notre ami, de se présenter dès le premier tour. On peut craindre en effet qu'aux tours 2, 3 et 4 personne n'aille chercher le candidat d'union hors des partants du premier tour. (*Au contraire, c'est au onzième tour, sur treize, que René Coty apparaîtra comme arbitre*).

Je précise que Bidault m'a fait savoir qu'il ne ferait rien avant la délibération des groupes. Je souhaite que sa candidature ne soit pas présentée par nos groupes mais par lui-même, afin d'éviter de donner un caractère partisan à son geste.

Robert Lecourt termine son exposé en donnant lecture d'une motion rédigée par le Bureau national et les bureaux des deux groupes.

Edouard Moisan constate qu'il n'y a pas d'opposition et que cette motion est adoptée.

Et voici le texte :

"Les parlementaires MRP des deux assemblées considèrent que l'élection à la présidence de la République doit être inspirée par la volonté de placer au-dessus des groupes, des intérêts et des tendances, un arbitre objectif, qualifié par son expérience, son patriotisme et son audience internationale. Ils estiment que Georges Bidault peut remplir ces hautes fonctions dans la période difficile que traversent la France et le monde et s'en remettent à sa décision".

Dans la soirée, Georges Bidault fait la déclaration ci-après :

"L'unité, la grandeur du pays, l'impartialité de l'esprit et l'équité du jugement sont les exigences de la grande mission du chef de l'Etat en tout temps et surtout en ces temps difficiles. Sans brigue et sans intrigues, le congrès décidera s'il me juge en mesure de remplir ces conditions."

Mardi 17 décembre à 17 heures 30 (98è)

Cette réunion a lieu dans une salle du Château de Versailles (salle des Gardes) sous la présidence de Maurice Walker, sénateur du Nord, président du Groupe MRP du Conseil de la République.

Les résultats du 1^{er} tour de scrutin viennent d'être proclamés : Naegelen : 160 ; Laniel : 155 ; Bidault : 131 ; Delbos (129) ; Kalb (114) ; Cachin : 113 ; Fourcade : 62 ; Jean Médecin (apparenté radical, maire de Nice) : 54 ; divers : 10.

Robert Lecourt.- Renvoyons notre discussion jusqu'à ce que la situation soit éclaircie !

Georges Bidault.- Je remercie les groupes MRP de leur amitié et les assure de mon infinie gratitude.

La séance est suspendue ; elle est reprise à 19 heures 55.

Georges Bidault.- Les Indépendants d'outre-mer m'ont invité à maintenir ma candidature en m'assurant de plusieurs voix supplémentaires. J'ai vu aussi Chaban, qui ne peut m'assurer que de 15 voix au sein de l'URAS ... et qui m'a posé des questions sur la CED. Personnellement, j'estime que je n'ai pas de chance de l'emporter. Je vous demande de me laisser libre de ma décision.

Robert Buron.- Je suis contre un retrait de Bidault : 1° le MRP s'avouerait battu dès le départ ; 2° le MRP retirerait tout de suite son candidat au profit de Laniel et affirmerait ainsi son adhésion à l'union des droites, sans espoir d'apporter quelque chose de nouveau dans la vie politique ; en réalité, le jeu n'est pas terminé, et le MRP n'en est pas exclu. Je conjure Bidault de se maintenir.

Joseph Dumas.- J'approuve Buron : le retrait de Bidault dès maintenant serait interprété comme un nouveau glissement du MRP à droite.

Pierre Boudet (sénateur).- Je pense que Bidault arrivera dernier au deuxième tour et qu'il faudra faire notre choix seulement au troisième ; est-ce un avantage ? N'envoyons pas Bidault dans une bataille perdue d'avance !

André Colin.- Des radicaux ont voté Laniel pour empêcher Bidault d'arriver en seconde position. Est-ce une raison pour faire disparaître le MRP dès le deuxième tour ? Si Bidault se retire, les voix de Delbos et de Laniel monteront et le MRP se sera avoué vaincu à l'avance !

Jean Catrice.- J'approuve Colin. Ce premier tour n'a été qu'un recensement, dans lequel le MRP a été le seul à obtenir plus que ses propres voix (131 voix alors que le MRP a 114 suffrages). Le jeu ne va commencer qu'au deuxième tour.

Robert Bichet.- Je crains un arbitrage au profit de Queuille. Au surplus, sans son candidat, le MRP va se disperser sur quatre ou cinq noms. C'est impossible ! Maintenons Bidault !

Fernand Bouxom.- J'appuie Catrice : le jeu va seulement commencer. Ne ratifions pas d'avance une politique de droite !

Paul Hutin-Desgrès.- Vous oubliez dans vos analyses les manœuvres de la franc-maçonnerie et de Pinay contre Laniel ! Refuser de voter pour Laniel, ce serait reconstituer le Cartel des gauches ! Si Bidault se maintient, je ne participerai pas au scrutin !

Georges Bidault.- Je ne ferai pas défaut si les groupes MRP le veulent.

Maurice Walker consulte les participants à la réunion et constate que les groupes sont favorables au maintien de Bidault.

Vendredi 18 décembre à 11 heures (99è)

Le deuxième tour a eu lieu jeudi 17 à partir de 20 heures 30 et ses résultats ont été publiés tard dans la nuit.

La réunion des groupes MRP se tient vendredi à 11 heures sous la présidence de Maurice Walker.

Les résultats sont les suivants : Naegelen : 299 ; Laniel : 276 ; Delbos : 195 ; Bidault : 143 ; divers : 20.

Robert Lecourt.- Je pense que Bidault va retirer sa candidature. Il faut le remercier pour son courage. J'estime qu'aucun des trois candidats restants n'obtiendra la majorité absolue au troisième tour. Les radicaux jouent évidemment l'arbitrage de Queuille. Dans ces conditions, que chacun de nous vote librement, selon sa conscience.

Pierre Schneiter.- Je regrette la précipitation dans laquelle s'est déroulée notre réunion d'hier soir. J'approuve Lecourt. Il

faut demander à Laniel ce qu'il entend faire après le troisième tour. A-t-il un accord avec les radicaux pour en sortir ? Sinon, demandons aux radicaux et aux socialistes où ils veulent en venir.

Ernest Pezet, sénateur.- Comment le MRP entend-il exercer son arbitrage au troisième tour ?

Robert Lecourt.- Au troisième tour, le MRP n'est pas encore en position d'arbitre ! Au surplus je ne peux promettre à quiconque les 143 voix que vient d'obtenir Bidault ! Laniel non plus ne peut rien promettre au MRP.

Robert Buron.- Si je comprends bien, le MRP est prêt à négocier. Cependant, pour le troisième tour, il n'a pas à solliciter des négociations. Si des offres nous sont faites, nous les examinerons.

Jacques Fonlupt-Espéaber.- Le MRP doit voter pour Laniel afin d'empêcher que se poursuive la manœuvre des radicaux et des socialistes.

Pierre Boudet.- Le MRP doit dire qu'il vote Laniel ; ce serait une bonne tactique.

Pierre-Henri Teitgen.- Ne revenons pas sur la décision d'hier ; elle a été prise à une forte majorité. Le MRP doit être assez sage pour savoir jouer un rôle dans cette élection. Je vous invite à garder le secret le plus absolu sur nos délibérations, sans quoi il serait inutile de discuter. Je pense que le troisième tour ne sera pas décisif, quel que soit le vote du MRP. La désignation d'un arbitre n'est pas mûre avant ce troisième tour : ni Delbos ni Laniel ne veulent se retirer cette fois-ci, c'est évident. Politiquement, le MRP ne peut pas dire qu'il vote contre Laniel ; beaucoup de braves gens ne comprendraient pas notre geste et nous n'aurions plus de poids au quatrième tour. Je crois que le MRP est en majorité pour un arbitrage par un troisième homme, qui ne soit ni Queuille ni Auriol. Je propose la désignation d'une délégation des groupes MRP qui examinera le sentiment de chacun sur ce troisième homme. Qui sera-t-il ? C'est là l'essentiel.

Robert Bichet.- Attention, si la SFIO retire son candidat, le troisième tour peut être décisif, en raison du jeu subtil des communistes !

Fernand Bouxom.- Entre Delbos et Laniel, je choisis Delbos, qui est européen.

Robert Buron.- Laniel a-t-il promis à l'URAS de soumettre le traité de CED au Comité constitutionnel ?

Ernest Pezet.- Pourquoi le MRP refuse-t-il de voter Laniel parce qu'il est de droite alors qu'il a voté son investiture pour en faire un chef de gouvernement ? Le Front Populaire a vécu sous la présidence de Lebrun ! Delbos ? J'ai de la sympathie pour lui, mais Delbos à l'Elysée c'est Martinaud-Déplat au pouvoir et le MRP critiqué par les catholiques.

Maurice Walker.- Un instant ! On m'indique que la SFIO demande à nous voir...

Georges Bidault.- Je vous appelle à la réflexion. Je vous exprime ma gratitude. Je suis fier d'avoir été le drapeau du MRP.

La séance est levée.

Vendredi 18 décembre à 13 heures 15 (100è)

Présidée encore par Maurice Walker, elle a lieu avant l'ouverture du troisième scrutin.

Robert Lecourt.- Les socialistes nous ont demandé si, au nom de la discipline républicaine, nous étions disposés à voter pour Naegelen, arrivé en tête des candidats républicains. Nous avons répondu que Naegelen ayant

l'appui des communistes nous ne pouvions pas envisager de lui apporter nos voix.

Pierre Schneider.- Je voudrais savoir si la SFIO voterait pour Bidault au cas où le MRP aurait voté pour Naegelen sans lui assurer le succès.

Paul Hutin-Desgrès.- J'aimerais que la SFIO définisse le mot "républicain".

Robert Buron.- J'aimerais savoir si un vote du MRP pour Naegelen ferait rentrer la SFIO dans la majorité.

Robert Lecourt.- Je pense que le MRP n'est pas prêt à voter pour Naegelen.

Jean Letourneau donne lecture de la lettre de retrait de Bidault.

Vendredi 18 décembre à 18 heures 15 (101è)

Présidée par Maurice Walker, cette réunion se situe juste après le troisième tour de scrutin, dont voici les résultats : Laniel : 358 voix ; Naegelen : 313 voix ; Delbos : 225 voix ; divers : 26 voix.

Robert Lecourt.- Les Indépendants ont demandé à voir le MRP avec les autres groupes à l'exception des socialistes et des communistes. La rencontre a eu lieu. Abel Durand (sénateur Indépendant) a fait une déclaration sentimentale, demandant à Delbos de se retirer en faveur de Laniel. Delbos a affirmé son désintéressement et a déclaré qu'il s'en remettrait à son groupe. Lecourt a noté qu'avec les trois candidats en présence un quatrième tour ne changerait rien.

Fernand Bouxom.- La SFIO pense à Auriol mais elle n'est pas unanime sur ce choix.

Vendredi 18 décembre à 20 heures (102è)

La réunion a lieu avant le quatrième tour. Elle est présidée par Maurice Walker.

Robert Lecourt.- Il n'y a rien de changé. Donc le MRP n'a rien à changer.

Pierre-Henri Teitgen.- Le bruit qui court sur un retrait de Delbos est un faux bruit.

Robert Bichet.- Oui : Herriot a demandé le retrait de Delbos mais les radicaux ont dit non.

Ernest Pezet.- Je me demande néanmoins si les radicaux ne suivront pas le conseil d'Herriot en votant pour Laniel? Je pense que le MRP devrait faire un nouvel effort pour Laniel.

Fernand Bouxom.- J'estime que le MRP a fait pour Laniel l'effort maximum. C'est à la SFIO et aux radicaux de se décider et non pas au MRP.

Alain Poher, sénateur.- Avons-nous quelqu'un en vue pour arbitrer, en dehors de Queuille et d'Auriol ?

Vendredi 18 décembre à 21 heures 15 (103è)

On est encore dans l'attente du quatrième tour. Maurice Walker préside la réunion.

Robert Lecourt.- J'ai vu Laniel, sur la CED et le prétendu échange de présidences (Elysée et Matignon) entre lui et Delbos. Laniel nie avoir fait des promesses à ce sujet. Il confirme qu'Herriot est partisan du retrait de Delbos. En fait, finalement, Delbos s'est retiré au profit du sénateur RGR André Cornu, mais celui-ci s'étant rapidement retiré, les radicaux sont à la recherche d'un nouveau candidat.

Pierre-Henri Teitgen.- Il est possible que le quatrième tour soit positif. Il faut savoir s'il y a un nouveau candidat radical; le MRP se déciderait après.

Fernand Bouxom.- Le MRP doit demander une suspension de la séance publique afin d'avoir le temps de délibérer sur la nouvelle série des candidatures.

Jacques Fonlupt-Espéaber.- Les radicaux peuvent faire passer ou Naegelen ou Laniel. Le MRP devrait proposer une transaction entraînant le retrait de Laniel et de Naegelen au profit d'un arbitre, par exemple un sénateur modéré européen (c'est la solution qui sera finalement retenue, du moins dans le camp de la majorité gouvernementale avec le choix de René Coty).

Pierre-Henri Teitgen.- Les radicaux ont bien retiré Delbos et ils vont voter en ordre dispersé.

Georges Bidault.- Les radicaux sont pris à leur propre piège. Pour en sortir, ils disent qu'ils votent Laniel quand ils rencontrent Laniel et Naegelen quand ils voient Naegelen. En fait, ils cherchent à empêcher l'un et l'autre de réussir... Le régime souffre de ce jeu prolongé... Le MRP va-t-il jouer le jeu radical, qui consiste à nous faire combattre maintenant Laniel pour nous obliger ensuite à accepter leur arbitrage ?

Le quatrième tour de scrutin, qui intervient dans la soirée du 18, ne fait que traduire le blocage de la situation : Laniel : 408 voix ; Naegelen : 344 ; Jean Médecin (non candidat) : 45 ; Delbos (non candidat) : 42 ; André Cornu (non candidat) : 35 ; Pinay (non candidat) : 25 ; Jacquinet (non candidat) : 14.

Samedi 19 décembre à 11 heures (104è)

La réunion est présidée par Maurice Walker.

Robert Lecourt.- j'ai reçu il y a une heure un appel téléphonique de René Mayer, qui m'a informé de la décision de ses amis radicaux de prendre contact avec les autres groupes. La rencontre avec la délégation MRP va avoir lieu. Je pense que les radicaux veulent présenter au Congrès leur arbitre, après avoir fait perdre des voix à Laniel au cinquième tour. Je demande au MRP de ne pas se prêter à cette manoeuvre.

Ernest Pezet.- Nous voici engagés dans une épreuve de force.

Robert Bichet.- J'approuve Lecourt.

Alfred Coste-Floret.- Moi aussi. Mais si Laniel échoue, il faudra préparer la réconciliation entre les divers groupes, afin que le président de la République ne soit pas un élu de combat.

Robert Lecourt.- Je suis d'accord.

Maurice Schumann.- Moi aussi.

Robert Schuman.- N'étant pas intéressé dans l'affaire, le MRP peut et doit prendre des initiatives pour se dégager des manoeuvres et pour en finir au mieux.

Jacques Fonlupt-Espéaber.- Il faut refuser l'arbitrage des radicaux.

André Colin.- Les radicaux jouent désespérément leur jeu, dont ils n'ont pas été les maîtres. Le danger, pour le MRP, est d'être enfermé dans un arbitrage inacceptable pour lui... Evitons la dispersion de nos voix, afin de pouvoir prendre des initiatives.

Samedi 19 décembre à 13 heures 30 (105è)

La réunion est présidée par Maurice Walker. Robert Lecourt déclare : "Les radicaux nous ont proposé leur arbitre ; en réponse le MRP leur a demandé ce qu'ils pensaient d'un arbitre MRP".

En séance publique, Jean Médecin, apparenté au Groupe radical, député des Alpes-Maritimes, président du Conseil général, maire de Nice (né en 1890, il a été élu député en 1932 et sénateur en 1938) pose officiellement sa candidature.

Les résultats du cinquième tour sont les suivants : Laniel : 374 voix ; Naegelen : 312 ; Médecin 197 (le RGR dispose de 171 suffrages) ; divers : 38.

Samedi 19 décembre à 17 heures 45 (106è)

On est dans l'attente d'un sixième tour. Walker préside la réunion.

Robert Lecourt.- Les Indépendants maintiennent Laniel et les radicaux demandent à voir le MRP, sans doute pour l'inviter à voter pour leur candidat, Jean Médecin. Je pense que le MRP doit conserver son attitude envers Laniel tant que celui-ci est sur les rangs.

Pierre-Henri Teitgen.- Je vous mets en garde contre le danger qu'il y aurait à accorder des voix à Médecin, qui reprend le drapeau radical.

Georges Bidault.- J'approuve ce qui vient d'être dit. Gardons notre sang-froid et maintenons notre attitude. Il ne faut pas faciliter le jeu des radicaux, qui se sont enfermés. Il arrivera un moment où nous devons dire bien fort que cela ne peut pas durer.

Fernand Bouxom.- Les modérés viennent d'abandonner Laniel pour Médecin. Il faut le dire à Laniel.

Roger Devémy.- Le MRP doit prendre des initiatives.

Henri Meck.- Pour en sortir, il faut une réunion des groupes. Les modérés ne sont pas unanimes derrière Laniel ; ils sont incapables d'avoir dans leurs rangs un président de la République ; c'est leur faillite. Il faut le leur dire !

Pierre-Henri Teitgen.- Si nous allons négocier avec les groupes, les socialistes ou les radicaux nous proposeront leur arbitre. Pour faire prévaloir notre arbitre, il faut que nous ayons d'autres groupes avec nous pour le proposer ; or, pour le moment, ce n'est pas possible.

La séance est levée et Lecourt prend contact avec Laniel et la SFIO.

Samedi 19 décembre à 20 heures (107è)

Troisième séance de la journée, présidée par Walker.

Robert Lecourt.- Je viens de prendre contact avec Laniel et la SFIO. Celle-ci m'a demandé si le MRP pouvait voter pour Naegelen ; elle m'a fait savoir que si ce n'était pas le cas il serait très difficile de faire naître le front démocratique et social souhaité par les deux partis. Autrement dit, le retour des socialistes dans la majorité ne pourrait pas être décidé à ce congrès du Parlement à Versailles. J'ai répondu que la candidature de Naegelen n'était pas un arbitrage entre les républicains et que rien n'était donc changé pour le sixième tour. A Laniel, j'ai demandé s'il se retirait et si c'était au profit d'Herriot ou d'Auriol. Il m'a répondu qu'il ne se retirait pas et qu'en tout cas il ne le ferait ni pour Herriot ni pour Auriol. Son groupe (Indépendants) lui a demandé, après quelques difficultés (provoquées par Aimé Paquet, élu de l'Isère), de se maintenir. Dans ces conditions, j'invite le Groupe MRP à continuer à voter pour Laniel...

Peu après intervient le **sixième tour** : Laniel : 397 ; Naegelen : 306 ; Médecin : 171 ; divers : 31.

Samedi 19 décembre à 23 heures (108è)

Réunion présidée par Walker.

Robert Lecourt donne lecture d'un projet de motion faisant sortir le MRP de son silence pour protester contre la transformation du Congrès en une véritable foire et annoncer son refus de négocier.

Fernand Bouxom.- Ce texte serait une manifestation de mauvaise humeur alors que la situation peut s'éclaircir !

François de Menthon.- Je m'inquiéterais d'une décision de ne pas participer à des négociations !

Paul Coste-Floret.- Moi j'approuve la motion Lecourt car, s'il y a négociations, elles se feront contre le MRP.

François Reille-Soult.- Le moment est précisément venu de négocier et l'opinion publique le sent. On ne peut en sortir sans négociations.

Pierre Schneider.- J'aurais des observations à faire sur le texte, qui distribue des blâmes à tous les groupes.

Jean Cayeux.- Soyons prudents !

Francine Lefebvre.- Ce texte a deux défauts : il donne une allure combative au MRP et il fait serment d'allégeance à Laniel.

Jean Catrice.- Exact !

Pierre-Henri Teitgen.- essayons d'échapper au piège qui nous est tendu ! S'il y a des négociations, elles se traduiront par la mise du MRP dans l'impasse. On lui proposera Auriol, Herriot, Queuille, Ramadier, Coty, Médecin. Il refusera et l'élection se fera contre lui. La seule façon pour le MRP de s'en sortir c'est de ne pas participer à ces négociations, en expliquant pourquoi. Je demande la mise aux voix de la motion Lecourt.

Germaine Poinso-Chapuis.- Ce texte est plein de périls pour l'avenir. Je crains qu'il n'ait dans l'opinion l'effet contraire de celui qui en est attendu.

Georges Bidault.- Je reconnais la valeur des critiques de forme mais je pense que le fond doit rester. Je rappelle le jeu des radicaux pour amener Queuille, jeu qui a échoué jusqu'ici. Il faut protester ce soir contre de telles méthodes et n'affirmer son allégeance à personne. Les arbitres que l'on veut nous proposer sont des arbitres professionnels. Voilà ce que l'on doit dénoncer et les manœuvres qu'il faut déjouer. Notre force est de ne pas nous mêler aux méchants, comme dit la Bible. Acceptons les offres, pas les tractations occultes et disons-le.

Alfred Coste-Floret.- Ce texte est dangereux. Il ne nous épargnera pas les manœuvres des autres. Où en serons-nous si les autres choisissent Auriol comme arbitre ?

Edouard Moisan.- La rédaction du texte est mauvaise. La presse dira simplement que le MRP cherche à éviter les pièges. Il importe que nous conservions une certaine liberté de manœuvre.

Pierre Schneider.- Commençons par mettre aux voix le principe du texte !

Joseph Dumas.- Il est nécessaire de dire que le MRP n'est pour rien dans les combinaisons.

Lionel de Tinguy.- Je propose une nouvelle rédaction.

Fernand Bouxom.- Nommons une commission de rédaction !

Pierre-Henri Teitgen.- Je propose un vote sur le principe et une commission de rédaction.

Fernand Bouxom.- Non !

Pierre-Henri Teitgen.- Que les opposants à la motion fassent partie de la commission !

Maurice-René Simonnet.- Je demande une motion brève condamnant les manœuvres mais sans allusion au refus

éventuel de se rendre chez un président élu avec les voix communistes.

Il apparaît finalement que les deux groupes MRP sont favorables à une motion qui, sans référence à Laniel, condamnerait d'éventuelles tractations pour désigner un pseudo-arbitre ainsi que toute coalition avec le Parti communiste faisant élire un président.

Une commission de rédaction est désignée. Son projet de motion est adopté. Il est ainsi rédigé :

"Avec une constance qui ne s'est pas démentie depuis le retrait de la candidature de Georges Bidault au deuxième tour de scrutin, les parlementaires du MRP ont adopté une attitude susceptible de faciliter l'élection rapide du chef de l'Etat.

"Des procédés incompatibles avec la dignité d'un Congrès ont empêché qu'après trois jours, trois nuits et six scrutins, un Président de la République fût élu. Cette situation sans précédent met en péril les institutions.

"Les parlementaires du MRP, réprouvant les manœuvres qui ont faussé le déroulement normal de cette élection, se doivent d'exprimer la grave inquiétude que leur inspire le péril ainsi encouru par la République et la Patrie.

"Pour protester contre de tels errements, qui ne sauraient se couvrir du prestige de la liberté, les parlementaires du MRP décident de rester dans l'enceinte du Congrès avec pour seul but de veiller par leur vote à la sauvegarde des intérêts supérieurs du pays. Dans cet esprit, ils se maintiendront hors de toute tractation."

Dimanche 20 décembre à 14heures 30 (109è)

La réunion est présidée par **Walker. Lecourt** informe les parlementaires MRP que la SFIO demande l'arbitrage d'Auriol. En attendant, Laniel et Naegelen se maintiennent.

En séance publique, le **septième tour** donne les résultats suivants : Laniel : 407 voix ; Naegelen : 303 ; Médecin : 156 ; divers ; divers : 43.

Dimanche 20 décembre à 20 heures (110è)

Robert Bichet préside. **Lecourt** lit une motion des socialistes invitant les autres groupes à se prononcer sur une candidature Auriol. Sur sa proposition, les groupes MRP décident de leur répondre par la motion MRP votée la veille.

Robert Bichet fait savoir que Médecin renonce et que les radicaux parlent d'une candidature Queuille.

Jean Catrice annonce que beaucoup de radicaux vont voter Naegelen.

Dans la soirée intervient le huitième tour : Laniel : 430 voix ; Naegelen : 381 ; divers 92. C'est un duel, probablement sans issue en raison des divisions chez les radicaux et chez les modérés.

Lundi 21 décembre à 14 heures (111è)

La réunion est présidée par **Bichet. Lecourt** déclare qu'en posant sa candidature, l'Indépendant Pierre Montel, député du Rhône (qui a été Secrétaire d'Etat à la Guerre dans le deuxième cabinet – éphémère – Queuille en 1950 et ensuite trois fois secrétaire d'Etat à l'Air) prend le relais de Médecin.

Joseph Wasmer (Haut-Rhin).- Je vais demander une suspension de séance, le temps, pour le Parlement, de modifier la loi électorale pour la désignation du président de la République.

André Denis (Dordogne) – dont les indisciplines de vote durant l'année viennent d'être examinées par la Commission

exécutive et qui sera exclu du MRP le mois suivant -, dit qu'une telle procédure ne renforcerait pas l'autorité du chef de l'Etat. Il estime que Laniel est devenu le symbole des puissances d'argent et qu'il existe dans le Congrès une majorité qui lui est hostile. A son avis, le MRP doit rechercher un arbitrage plutôt que de se maintenir dans son choix, qui n'aboutit pas. Il redoute que par son entêtement le MRP ne fasse renaître l'anticléricalisme. Mieux vaudrait se montrer tolérant.

Paul Coste-Floret.- Le MRP n'a pas choisi Laniel mais Bidault ! Il a voté ensuite pour Laniel, parce que celui-ci était en tête des candidats républicains patriotes. Je demande à Denis de nous dire ce qu'il pense de Naegelen gouverneur de l'Algérie ! N'a-t-il pas été le champion du colonialisme ? Après le neuvième tour, qui aura fait perdre des voix à Laniel, il faudra obtenir son retrait... J'ai combattu le mode de scrutin actuel au sein du Conseil des ministres ; j'en suis plus libre aujourd'hui pour dire qu'on ne peut pas le changer une fois le Congrès réuni !

Paul Hutin-Desgrées.- Je trouve regrettables les paroles de Denis. Le MRP s'est tenu sur une ligne d'honneur. Je note que Laniel, après avoir eu contre lui Laval, a aujourd'hui contre lui Pinay, Duchet et la franc-maçonnerie

François Reille-Soult.- J'estime que le MRP doit quitter aujourd'hui son Aventin, pour briser la menace d'un retour à la politique des blocs d'avant-guerre.

Edouard Moisan.- J'appelle le MRP à garder son sang froid. Je regrette qu'André Denis ait passionné le débat qui, jusqu'alors, était calme. D'autant plus qu'il a lui-même pris une position extrême. J'ai le même sentiment que Reille-Soult : le MRP devra sans doute réviser sa position.

Pierre-Henri Teitgen.- Je viens d'avoir une conversation avec un leader radical. Il m'a dit ceci : "le Parti radical ne permettra pas que le chef de l'Etat ne soit pas choisi par lui". Il m'a soumis une liste de 7 noms, allant de Coty à Jacquinet, excluant tout élu MRP, par principe. Il m'a avoué que les radicaux soutenaient Laniel parce qu'il avait été choisi non pas par les Indépendants mais par les radicaux eux-mêmes. Tout cela est cynique mais clair. Le MRP doit être assez intelligent et courageux pour maintenir sa position ferme et loyale.

La candidature Montel, dès le **neuvième tour**, montre qu'elle n'est pas celle d'un arbitre : Laniel : 413 voix ; Naegelen : 365 ; Montel : 103 ; divers : 28.

Mais un doute subsiste : est-on encore sous l'effet de surprise ? Au nom de l'UDSR, Edouard Bonnefous va voir Herriot, Monnerville, Le Troquer et, faute de trouver une issue, décide de ne plus participer aux scrutins.

Lundi 21 décembre à 18 heures (112è)

Robert Bichet préside la réunion. **Robert Lecourt** a été appelé par André Le Troquer, qui souhaitait renvoyer le neuvième scrutin au lendemain. Lecourt a dit "non", car ce renvoi pouvait être jugé comme une manœuvre. Il propose le vote d'une nouvelle motion récusant un arbitrage communiste. **Yvon Coudé du Foresto**, sénateur des Deux-Sèvres, estime qu'il faut susciter une réunion des chefs de groupe pour en sortir. A son avis, l'arbitre ne peut être qu'un modéré. **Bidault** invite les groupes MRP à voter la motion Lecourt. **Reille Soult** craint que les radicaux, par lassitude, ne votent Naegelen. Il demande que l'on obtienne de Laniel qu'il se retire en faveur d'un arbitre. On discute le texte de la motion et on l'adopte.

"Le Mouvement Républicain Populaire refuse d'être complice du sabotage des institutions dont le Congrès du Parlement est, de puis cinq jours, le spectacle.

"Ce n'est pas pour cette parodie de la République que les combattants avec ou sans uniforme ont exposé leur liberté et leur vie.

"Indignés devant tant d'intrigues dont l'opinion encore insuffisamment informée ne connaît souvent ni les origines ni les fins, les parlementaires du MRP entendent se désolidariser de méthodes qui mettent en péril la République et la Patrie.

"Ils déclarent que, dans les circonstances présentes, une telle élection ne saurait être acquise sous l'arbitrage du parti communiste."

Le **dixième** tour de scrutin intervient en fin d'après-midi : Laniel : 392 ; Naegelen : 358 ; Montel : 84 ; divers : 33. Les trois candidats ont perdu des voix.

Lundi 21 décembre à 20 heures (113è)

Les groupes MRP tiennent une troisième réunion, ce 21 décembre, sous la présidence de **Bichet**. **Lecourt** dit que la situation est inchangée. **Pierre Elain** (Mayenne) demande que le MRP prenne des initiatives et des contacts. **Robert Schuman** propose une réunion pour le lendemain à 11 heures. **Alfred Coste-Floret** aimerait qu'elle se tienne à Paris. Sur proposition de **Lecourt** les groupes MRP fixent leur prochaine réunion au lendemain, mardi, à 14 heures.

Dans la soirée, Laniel fait savoir qu'il est disposé à se retirer si les groupes de "sa" majorité se mettent d'accord sur le choix d'un autre candidat.

Mardi 22 décembre à 14 heures (114è)

Moisan préside la réunion. **Lecourt** rend compte des consultations qui ont eu lieu dans la matinée.

Laniel a réuni ensemble les représentants des groupes de la majorité. Il avait l'intention de mettre les radicaux devant leurs responsabilités et de leur demander directement qui était leur homme. Mais il avait été mis en garde contre cette procédure, qui aurait finalement été favorable aux radicaux et il a compris qu'il lui revenait de suggérer lui-même l'arbitre. Il a alors demandé à Lecourt ce qu'il en pensait. Lecourt l'a invité, en réponse, à faire les consultations préalables nécessaires. Interrogés, les radicaux ont joué la comédie, en affirmant avoir voté pour Laniel "en grande majorité (Mendès-France dixit). L'UDSR a affirmé que rien ne pourrait être conclu avant 15 heures.

Le Troquer, ensuite, a reçu séparément les représentants des groupes. Le MRP lui a dit qu'il attendait de Laniel une tentative d'arbitrage. Le Troquer était manifestement amer de l'initiative prise avant lui par Laniel.

Une deuxième réunion a eu lieu ensuite autour de Laniel. Celui-ci lui a demandé le nom d'un MRP pour être candidat-arbitre ; Bidault ayant demandé à Lecourt de ne pas le citer, celui-ci a donné trois autres noms.

Paul Hutin-Desgrées dit que les radicaux lancent le nom de Bidault. Il se demande s'il ne s'agit pas d'une manœuvre.

Mardi 22 décembre à 18 heures (115è)

Sous la présidence d'**Edouard Moisan** et avec la participation d'un plus grand nombre d'élus que d'habitude, le débat s'élargit, dans une certaine tension, à la **politique générale du MRP**, analysée en fonction de sa vocation.

Robert Lecourt fait le point. Les groupes, répondant à l'invitation de Laniel, lui ont proposé peu de noms. Les Indépendants sont actuellement réunis pour choisir les leurs. La SFIO maintient sa position (Auriol). Les radicaux demandent le retrait de tous leurs candidats, pour faire table rase de tout ce qui s'est passé depuis six jours. La délégation MRP garde le contact avec Laniel.

Henri Meck (Bas-Rhin).- Je me demande s'il ne faut pas ajourner le Congrès jusqu'en janvier. C'est nécessaire si les radicaux disent dans leur motion vraiment ce qu'ils pensent. Il n'y a pas de solution sans l'accord du Parti radical. Les discours anti-radicaux ne serviront à rien.

Yvon Coudé du Foresto (Deux-Sèvres), sénateur.- Un radical m'a dit que ses amis accepteraient Coty, Pernot ou Jacquinot, à condition qu'il ne soit pas désigné par Laniel.

Pierre Elain (Mayenne).- Je souhaite une solution rapide, même peu brillante, pour éviter d'autres mauvais candidats qui s'imposeraient à tous.

Paul Gosset (Nord).- Le MRP n'a pas suffisamment préparé cette élection. Notre attitude a heurté la SFIO, ce qui rendra très difficile la formation d'un nouveau gouvernement. Le MRP ne doit plus coller à Laniel, pour éviter de creuser le fossé entre lui et la SFIO.

Joseph Dumas (Seine).- Le MRP a voté pour Laniel parce que les radicaux l'y ont obligé par leur tactique. Ainsi, l'attitude du MRP a-t-elle été définie par ses parlementaires et non par ses dirigeants.

Robert Lecourt s'adressant à Gosset.- Je vous comprends, mais je vous fais observer que si la lassitude nous gagnait nous donnerions la victoire à ceux qui ont joué en trichant. Aujourd'hui, les manoeuvriers sont près d'échouer. En "bons chrétiens"; certains d'entre nous veulent leur tendre la main. Ont-ils conscience du risque? C'est-à-dire du choix du nouveau président par les manoeuvriers eux-mêmes, ce qui, au surplus, ne les amènerait pas à des sentiments plus amicaux à notre égard. Nous perdrons donc l'élection sans rien gagner pour l'avenir. Pour en sortir, le MRP dispose d'un moyen de pression, qui est la candidature de Laniel. Va-t-il le perdre volontairement ? Si Laniel se retire purement et simplement, nous n'aurons plus le moyen d'orienter le choix de l'arbitre. Au contraire, la menace de son maintien est une arme dont, nous, MRP, disposons pour obstruer la porte si nous n'avons pas satisfaction. Quels candidats pouvons-nous accepter ? Pas un radical ! Pas un socialiste, qu'il s'agisse de Naegelen ou d'Auriol ! Pleven serait valable, mais il risque d'être battu en raison de ses convictions européennes. Un MRP se ferait massacrer. Reste un Indépendant.

Pierre-Henri Teitgen (Ille et Vilaine).- Je voudrais moi aussi répondre à Paul Gosset :

- la SFIO n'a pas précisément choisi le candidat pour qui le MRP pouvait voter ;
- ce sont les radicaux qui ont mis Laniel en tête pour contrer Bidault ;
- les socialistes et les radicaux se sont-ils souciés, alors, du MRP ? Non, évidemment !

Que nous offre-t-on ? Naegelen, qui a les voix communistes ! Son succès serait grave pour la position de la France dans le monde.

Et, à part Naegelen ? Personne, actuellement.

Acceptons-nous la proposition des radicaux qui voudraient laisser les groupes chercher entre eux l'arbitre ? Nous n'en sortirions pas sans défaite du MRP ?

Conclusion : pour résister aux manoeuvres des radicaux, nous ne devons pas abandonner l'arme Laniel !

Henri Meck.- Je propose l'ajournement du Congrès en cas de désaccord sur un arbitre.

Edouard Moisan.- Initiative dangereuse !

Henri Meck.- Je retire ma proposition.

Francine Lefebvre (Seine).- J'aimerais que le MRP s'appuie non seulement sur Laniel mais aussi sur des socialistes pour combattre les radicaux et faire élire un MRP. Les Indépendants veulent un catholique, les socialistes un social: un MRP a donc des chances !

Germaine Poinso-Chapuis (Bouches-du-Rhône).- Ce que Lecourt et Teitgen viennent de dire est plus justifié pour le passé que pour l'avenir. Nous avons espéré amorcer à Versailles le regroupement de centre gauche ? Or voici que nous allons en sens inverse et nous persévérons ; nous cherchons un candidat Indépendant ! Nous allons cristalliser la majorité de droite d'où nous voulions sortir ! Nous devrions nous abstraire de l'atmosphère du Congrès et sortir du cadre de la pseudo-majorité gouvernementale.

Jacques Fonlupt-Espéraber (Haut-Rhin).- Je note que les radicaux ont fait échouer Delbos, qui était pourtant le seul candidat radical valable, alors que Naegelen n'était pas acceptable. Reste Laniel. Pour éviter le renouvellement des manoeuvres, il ne faut pas repartir à zéro mais conserver l'arme que constitue le maintien éventuel de Laniel... Quant à la question de la majorité gouvernementale, elle pourra se résoudre lors de la formation du nouveau gouvernement.

Pierre-Henri Teitgen.- La délégation MRP a revu les socialistes et les radicaux :

- les socialistes se disent désolés mais ils ne peuvent changer leur candidat, à moins que le Congrès n'accepte de renouveler le mandat de Vincent Auriol ;
- les radicaux ne veulent plus de Delbos et ils parlent d'Herriot pour avoir Queuille.

Dans ces conditions, que reste-t-il pour le MRP ? Présenter un MRP ? Il sera battu et le MRP sera accusé de mauvaise foi. Faire présenter un MRP par d'autres ? Les autres n'en veulent pas ! La seule possibilité pour le MRP c'est d'obtenir la désignation d'un arbitre valable.

Maurice Lucas (Manche).- Les négociations vont se poursuivre durant la nuit. Faisons confiance à nos dirigeants !

Mercredi 23 décembre à 9 heures 30 (116è)

Henri Lacaze (Tarn-et-Garonne) préside cette réunion.

Robert Lecourt rapporte ce qui s'est passé dans la nuit précédente.

- Laniel a enfin établi une liste de parlementaires susceptibles de prendre le relais, avec l'ordre de ses préférences : Georges Pernot, sénateur Indépendant du Doubs, René Coty, sénateur Indépendant de la Seine-Inférieure, Louis Jacquinot, député Indépendant de la Meuse, François de Menthon, député MRP de la Haute-Savoie, Pierre Schmitter, député MRP de la Marne.
- Il a soumis cette liste aux groupes de sa majorité.
- Compte tenu des réponses obtenues, il penche vers Coty ou Jacquinot.
- Le MRP lui a dit qu'il préférerait Coty.
- Jacquinot était soutenu par les deux groupes issus du RPF, l'URAS et l'ARS.
- Pernot était barré par les radicaux.

- A partir du moment où l'on a senti que le choix allait dépendre de Laniel, une nuée de rabatteurs s'est ruée dans son antichambre ; il était épuisé, il ne réagissait plus.
- Laniel a reçu ensemble Coty et Jacquinot, sans arbitrer en eux. Cet arbitrage dépend maintenant des Indépendants, qui en délibèrent.

Cet exposé fait, **Lecourt** demande aux groupes MRP d'accepter Coty pour en sortir et éviter le pire.

Robert Schuman demande que personne ne vote pour Naegelen, dont le succès serait très grave pour la position de la France dans le monde. **Yvon Coudé du Foresto** votera pour Coty et, s'il le faut, pour Jacquinot. **Yvon Razac**, sénateur, trouve Coty insuffisant. **Alain Poher**, sénateur, craint que la candidature de Coty ou de Jacquinot ne fasse le succès de Naegelen.

On apprend dans la matinée que les Indépendants viennent de donner la préférence à Jacquinot sur Coty, malgré les réserves expresses formulées par le MRP.

Le **onzième tour** de scrutin donne alors les résultats suivants : Naegelen : 372 ; Jacquinot : 338 ; Coty (non candidat) : 71 ; divers : 99.

Mercredi 23 décembre à 15 heures (117è)

La réunion est présidée par le sénateur **Marcel Gatuig**.

Robert Lecourt fait le point, indiquant qu'à l'issue du scrutin, Jacquinot, qui est ministre de la France d'outre-mer, a aussitôt convoqué les représentants de la majorité. Il fait une suggestion : permettre au Congrès de se prononcer entre deux candidatures, celle d'un radical et celle d'un Indépendant, chacun des candidats s'engageant à se désister en faveur de l'autre après ce scrutin à caractère indicatif. A ce propos, deux noms ont été prononcés, Delbos et Coty. Mais Delbos s'est récusé.

Edouard Moisan, accompagné d'**Alain Poher**, a représenté le MRP à l'entretien Jacquinot- groupes de la majorité. Jacquinot a fait allusion aux campagnes "abominables" dirigées contre sa personne ; il entend faire proposer son maintien à la prochaine réunion des Indépendants.

Un débat est ouvert.

Robert Buron (Mayenne).- Si l'on procède à un scrutin indicatif, il faudrait ajouter un candidat MRP aux candidats des radicaux et des Indépendants. Je demande en outre le ralliement autour de Coty. Je signale que dans un tel scrutin la candidature d'Auriol sera imposée par la SFIO.

Alain Poher.- Je confirme l'exposé de Moisan.

Lionel de Tinguy Teitgen, **Coudé du Foresto**, **Devémy**, **l'abbé Gau**, **Fonlupt-Espéaber** évoquent successivement la gravité qu'aurait un succès de Naegelen.

Lors d'une nouvelle réunion, les Indépendants prennent conscience que Jacquinot ne passera pas et que leur intérêt est de choisir Coty. Ils obtiennent de Jacquinot qu'il se retire et de Coty qu'il dépose enfin sa candidature. Il est 17 heures 30 ce 23 décembre.

Mercredi 23 décembre à 17 heures 30 (118è)

Les groupes MRP se réunissent aussitôt. **Alain Poher** demande qu'aucune voix ne manque à Coty. **Robert Bichet** fait savoir que la SFIO, dans une ultime tentative, propose le retrait de Naegelen et de Coty au profit d'Auriol.

Trop tard ! La machine est en marche. Au **douzième tour**, les résultats sont les suivants : Coty : 431 voix ; Naegelen : 333 ; Jacquinot (non candidat) : 26 ; divers 92.

Il manque 12 voix à Coty pour être élu.

Le Congrès procède à un **treizième tour**, dont les résultats sont proclamés à 22 heures ce 23 décembre : par 477 voix (la majorité absolue étant de 436), René Coty est élu président de la République : Naegelen recueille 329 voix, Jacquinot (non candidat) 21 ; divers : 44.

UN HOMME DE POIDS

René Laniel, sénateur du Calvados, est le frère de Joseph. Il en est différent : plus petit, plus large, plus campagnard (il a fait le commerce des bovins dans les foires). Il ne châtie pas son langage comme sait le faire le président du Conseil qui, lui, a dirigé une fabrique de textiles à Vimoutiers, dans l'Orne. Il a beaucoup d'argent et il en est fier ; il n'est pas discret et il en parle volontiers. Depuis que Joseph est président du Conseil, on le voit aussi dans les couloirs du Palais-Bourbon et à Matignon...

Bien sûr, au Congrès du Parlement à Versailles, il est très présent : entre les séances, il veille sur le bureau réservé au président du Conseil en se tenant dans le vestibule, où chacun – il ne demande que ça – peut engager la conversation avec lui.

Un jour, entre deux scrutins, il répond aux nombreuses questions que lui posent les parlementaires et les journalistes soucieux de savoir ce que le candidat Laniel, toujours en tête mais jamais élu, pense de la situation. Ça finit par le fatiguer. S'avisant qu'il y a un fauteuil derrière lui, il s'y laisse tomber brusquement ; le siège grince, des sons métalliques retentissent dans ses poches. Alors il retrouve le sourire et, d'une voix assurée, il déclare à l'adresse de son public : "Un milliard, ça fait du bruit !"

J.P.